

Liliana Motta

Le regard botanique

Propos recueillis par Jean-Christophe Planché

Liliana Motta est associée à Patrick Bouchain. Elle a travaillé, entre autres, sur des projets tels que l'académie Fratellini, pour lequel elle a reçu en 2003 le prix d'architecture, le Lieu unique, scène nationale de Nantes et la Condition publique à Roubaix. Pour le projet du Channel, elle a plus particulièrement travaillé sur le pavillon des plantes.

Liliana Motta a accroché à son titre d'artiste, celui de botaniste. Avec méthode, elle étudie l'existant, examinant et analysant avec rigueur, les végétaux qui l'intéressent, en l'occurrence les plantes rejetées. Elle rend compte alors de leur classification subjective, idéologique interpellant la notion de territoire national, de protectionnisme, transposant cette réflexion au terrain social – objet de son œuvre artistique. Ni métaphorique, ni illustratif, le travail de Liliana Motta avec les végétaux mêmes, relève du témoignage d'un vécu, pour pouvoir dire, montrer, révéler les critères et les réglementations qui ordonnent l'exclusion ou l'éradication de ces plantes invasives dites mauvaises herbes. Elle met à découvert cet ostracisme de la science, pouvant être aussi nuisible pour l'environnement que pour l'être humain. Nous voulions faire entendre ce qu'elle a à nous dire. En regrettant de ne pouvoir rendre compte de son délicieux accent venu d'Argentine.

E N T R E T I E N

Vous vous définissez en tant qu'artiste-botaniste. N'y a-t-il pas une contradiction dans les termes entre l'art, qui renvoie à la subjectivité et la science plus objective ?

Liliana Motta Ces derniers temps, je songeais à me désigner autrement : artiste atypique me conviendrait mieux mais cela n'entre hélas pas dans les professions reconnues par les caisses de sécurité sociale. Plus sérieusement, je pense que le binôme artiste-botaniste m'aide à préciser ma démarche : je suis artiste mais ne réalise pas de tableaux ; je suis botaniste mais ne suis pas une scientifique. Il ne faut pas plus de diplôme pour être artiste que pour être botaniste. Il n'existe pas de carrière universitaire pour la botanique : on peut être docteur en biologie mais la botanique reste une activité presque d'amateur. Après une formation en école des Beaux-arts, je me suis intéressée aux plantes car j'ai réalisé que leur étude me permettait de répondre à de nombreuses questions. On peut aborder la science botanique en trois temps. D'abord, elle apprend à regarder les choses de plus près en examinant les plantes. Ensuite, elle amène à les décrire, préciser comment

est leur tige, la forme de leurs feuilles... Il est important de savoir décrire les choses : cela permet de mieux communiquer. Enfin, on classe les plantes. Avant, j'avais la sensation que les choses étaient classées selon une sorte d'ordre mystique, comme si Dieu nous envoyait un fax depuis le ciel en nous désignant le beau, le laid, les gentils, les méchants... Je me suis rendu compte que nos jugements sur les choses étaient toujours subjectifs, qu'ils venaient d'un classement qui donne des éléments d'appréciation et que tous les classements pouvaient être remis en cause. La connaissance permet d'aborder les classements avec liberté en s'y opposant éventuellement. La différence qu'on opère habituellement entre l'art et la science n'est pas si évidente. La science comme l'art ont ce pouvoir de transformer le banal et le quotidien en merveilles. Quoi de plus extraordinaire que d'expliquer pourquoi le ciel est bleu ou ce qu'est une goutte d'eau ? La science nous donne à percevoir la réalité à travers un point de vue. L'artiste ne procède pas autrement. Avoir accès à la connaissance permet d'aborder les classements qu'on considère comme incontestables avec plus de liberté ; et, éventuellement, de s'y opposer.

Comment avez-vous été amenée à vous intéresser à ce qu'on considère comme des mauvaises herbes, ces plantes habituellement ignorées ou méprisées par les botanistes et les jardiniers ?

Il me semblait peu logique de m'intéresser aux palmiers alors que j'habitais à Paris. Je me suis attachée à ce qui m'entoure au quotidien, à ce qui est ordinaire mais qui m'émerveille. Ce regard neuf est aussi celui d'une étrangère. Même si je vis depuis longtemps en France et m'y sens bien intégrée, je suis d'origine argentine et je me sens toujours un peu comme derrière une vitrine. Je ne retrouverai jamais ici les odeurs liées à l'enfance, je ne peux avoir de connaissance intime, première, de ce qui m'entoure. Le fait de ne pas avoir mes racines ici me permet d'aborder ce qui semble banal avec un regard différent. Je collectionne plus précisément les *polygonum* qui sont généralement considérées comme des mauvaises herbes. Beaucoup d'entre elles sont des plantes rudérales, qui poussent dans les décombres ou les ruines. Je

consERVE une collection de *polygonum* dans la Sarthe qui est reconnue par le Conservatoire français des collections végétales spécialisées. Si je collectionnais des orchidées ou des roses, cela ne poserait pas le moindre problème. Pourtant, la notion de mauvaises herbes est fort relative. Certaines ont été des plantes médicinales ou d'anciens légumes, ou encore des plantes utilisées dans l'industrie. Certaines plantes cultivées trouvent leur origine parmi les mauvaises herbes, d'autres, au contraire, ont dégénéré. Les classifications sont complexes et évolutives. J'ai donc été fort choquée quand j'ai réalisé

que les scientifiques établissaient des listes de plantes interdites.

Quelles sont ces plantes interdites et à quel titre les interdit-on ?

J'ai découvert que certaines plantes de ma collection de *polygonum* font partie de ce qu'on pourrait appeler une liste noire dressée en 1998 et qui se nomme précisément : *plantes exotiques invasives sur le territoire national, et appel à coopérer* du Conservatoire botanique national

méditerranéen de Porquerolles. Ces plantes sont classées en plusieurs catégories : les espèces à détruire et dont l'introduction, la culture et la vente devraient être interdites, les espèces invasives potentielles, à surveiller attentivement... On trouve même une liste d'attente de plantes suspectes dont on doit mesurer si elles s'intègrent bien, si elles vont rester à leur place sur le territoire national. Ces classifications partent de bonnes intentions puisqu'il s'agit de préserver la biodiversité, d'éviter qu'une espèce ne se développe aux dépens des autres et bouleverse le milieu mais les critères sur lesquels elles sont établies sont fort contestables. Je faisais remarquer au conservateur botanique que toutes les plantes mentionnées étaient étrangères. Je ne veux pas forcer la métaphore, mais il est évident que des termes comme invasion, étranger, flore nationale ont des connotations morales. Je me suis sentie trahie par la science comme on pourrait l'être par un ami. Au lieu de délivrer des préjugés, de libérer le regard sur ce qui nous entoure, elle devient une gardienne de territoire, s'arroge le droit de décider ce qui est intégrable de ce qui ne l'est pas. On ne peut impunément s'habituer à penser le monde à travers de telles catégories. Les conséquences morales et politiques sont inévitables. J'ai donc décidé d'entreprendre un doctorat de sciences à Paris VI pour comprendre comment on pouvait se donner ce pouvoir de discriminer la nature, selon quels critères les choix étaient effectués. La parole des experts apparaît souvent comme ayant force de loi et empêche toute liberté politique d'expression ou de débat. On reproche à la végétation étrangère de s'installer au détriment de la flore nationale. Pourtant, la notion de plante indigène et de plante introduite est fort relative. Les premières plantes introduites remontent au néolithique. Les végétations qui peuplent aujourd'hui nos jardins sont le résultat de siècles d'échanges botaniques qui se sont accélérés à partir de 1492 et de la découverte de l'Amérique. Ceci est particulièrement évident dans l'art culinaire. Le cassoulet n'existerait pas sans les haricots venus d'Amérique centrale, la ratatouille ne serait rien sans la tomate du Pérou ou les courgettes et poivrons américains. Que seraient les frites ou le gratin dauphinois sans la pomme de terre des plateaux andins ? Ces exemples simples montrent à quel point les échanges peuvent être bénéfiques. L'étranger n'est pas seulement celui qui prend une place qui n'est pas la sienne. Il est aussi un enrichissement en

apportant avec lui quelque chose qui n'était pas là avant. On n'empêche pas les échanges de plantes comme d'humains. Il est même évident qu'ils doivent être favorisés.

Peut-on voir dans cette manière d'aborder la plante étrangère une métaphore de nos comportements humains ?

La plante est un être vivant même si cela nous semble moins évident que pour les animaux par exemple. Les deux arbres que j'avais plantés au Channel sont morts par manque d'eau. Ce ne serait pas arrivé à deux vaches. Lire dans les plantes une sorte de métaphore de l'être humain me semblerait trop caricatural. Même si je suis d'origine argentine et que mes racines ne sont pas ici, je ne me prends pas pour un *polygonum*. Néanmoins, les plantes sont très liées aux humains et peuvent nous aider à penser et à comprendre le monde. Quand je travaillais sur la toiture-terrasse de la Condition publique à Roubaix, je me souviens avoir été frappée par le raifort que je voyais proliférer dans les rues dès les abords de la gare. Mes amis scientifiques étaient fort étonnés eux aussi car on ne trouve pas habituellement cette plante dans la rue. Tout s'est éclairci quand nous avons compris que cette plante avait été amenée par les Polonais qui se sont installés dans le Nord un siècle plus tôt pour travailler dans les mines. Très friands de raifort, ils l'ont implanté à Roubaix et la plante a proliféré. L'approche botanique aide donc à comprendre la vie des hommes.

Comment avez-vous abordé la spécificité du territoire calaisien dans votre intervention liée à la rénovation des abattoirs ?

J'ai été d'abord assez désorientée car il n'y avait pas de sol, toute la cour des abattoirs étant recouverte de bitume. Sans sol, aucune plante ne peut vivre. D'autre part, il est fort difficile de lire dans la végétation la présence de la mer pourtant très proche. Il m'a d'ailleurs semblé que c'était une des caractéristiques de cette ville que de tourner le dos à la mer, comme si sa beauté et sa force étaient trop écrasantes. Il manque un lien avec cette nature. Par ailleurs, le sol sur lequel on me demandait de travailler n'avait pas pour vocation d'accueillir les plantes : il fallait qu'il reste un espace facilement exploitable pour présenter des espaces. Je me suis alors un peu éloignée du site en

allant à la rencontre des habitants, en découvrant les villages environnants... pour mieux y revenir. Nous sommes peu à peu arrivés à l'idée de plantes s'implantant sur la façade d'un pavillon à la manière de ces végétations qui s'accrochent aux falaises, de ces espèces que la mer apporte et reprend.

La végétation sera implantée dans cent vingt-six étagères qui sinuent à l'extérieur du pavillon. J'ai pris en compte les expositions très différentes des quatre façades, mais j'ai surtout veillé à trouver des plantes qui pourront vivre dans des conditions écologiques assez peu favorables. La quantité de terre n'est pas très importante - dix centimètres de profondeur - et les plantes auront donc peu de nourriture. En cas de forte chaleur, elles ne pourront allonger leurs racines pour puiser l'eau plus profondément. J'ai donc opté pour des plantes qui s'adaptent à la sécheresse en faisant des réserves d'eau ou en enroulant leurs feuilles pour ne pas trop transpirer. Il y aura aussi les mousses qui possèdent une étonnante capacité de reviviscence : elles semblent totalement desséchées, mais revivent à la première goutte d'eau, un peu comme chez les humains pour qui une main tendue peut faire oublier des souffrances.

Ce pavillon sera autonome, mais il présente une collection de plantes intéressantes qui pourra servir pour le fleurissement de la ville. Il n'est pas toujours facile de trouver des collections vivantes de plantes qu'on puisse facilement consulter. Cette collection a certes une valeur marchande, mais elle est surtout d'une diversité rare : le seul fait de réunir toutes ces pièces est une richesse en soi. J'aimerais que les jardiniers de la ville de Calais ou les élèves des écoles d'agriculture proches s'approprient ces plantes, les connaissent, les observent et les aiment. Nous ne pouvons aimer que ce que nous avons appris à connaître, à apprécier. Plus nous serons capables de comprendre des choses complexes au niveau végétal, plus nous sortirons de ces catégories hâtives qui stigmatisent des plantes interdites. Observer une collection de plantes est une manière d'enrichir le regard. On peut alors se servir de ce nouveau savoir pour appréhender le monde qui nous entoure d'une manière différente, plus riche et généreuse.

La différence qu'on opère habituellement entre l'art et la science n'est pas si évidente. La science comme l'art ont ce pouvoir de transformer le banal et le quotidien en merveilles.

Mise en place de la charpente
du pavillon des plantes,
chantier du Channel, Calais
mardi 9 mai 2006
Photo Michel Vanden Eeckhoudt.



**Les Cahiers du Channel
ont donné la parole à :**

- 1 François Guiguet
- 2 Loredana Lanciano
- 3 Pippo Delbono
- 4 Leila Shahid
- 5 Gilles Taveau
- 6 Johann Le Guillerm
- 7 Denis Declerck
- 8 Alexandre Haslé
- 9 Hugues Falaize
- 10 Jean-Claude Gallotta
- 11 François Delarozière
- 12 Pascal Comelade
- 13 Anne Conti
- 14 KomplexKapharnaüm
- 15 Jacky Hénin
- 16 Francesca Lattuada
- 17 Bernard Stiegler
- 18 Michel Vanden Eeckhoudt
- 19 Jean-Luc Courcoult
- 20 Arnaud Clappier
et Guillaume Poulet
- 21 Jules Étienne (Julot)
- 22 Paola Berselli
et Stefano Pasquini
- 23 Laurent Cordonnier
- 24 Léa Dant
- 25 Sébastien Réhault
- 26 Peter De Bie
- 27 Guy Alloucherie